



Informations clés pour l'investisseur

Objectifs et politique d'investissement :

Le FIA « ALM Sélection ISR » est un **fonds de fonds multi-actifs** (actions, obligations, monétaire). Il a pour **objectif de réaliser, par une approche financière et d'investissement socialement responsable, sur un horizon minimum de 5 ans, une performance nette de frais de gestion égale à l'indicateur composite suivant** : 10% €STR capitalisé jour + 30%Bloomberg Barclays Euro Aggregate Bond + 20% MSCI EMU + 40% MSCI World.

L'indice « €STR capitalisé jour » (Code Bloomberg : BNPIESTC) est calculé sur la base des taux €STR correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. **L'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate** [évalué sur les cours de clôture, coupons nets réinvestis, (Code Bloomberg : LBEATREU Index)] est calculé et publié par Bloomberg Barclays. Il est composé de titres obligataires émis en euros et bénéficiant d'une notation « Investment grade ». **L'indice MSCI EMU** [évalué sur les cours de clôture, dividendes nets réinvestis (code Bloomberg : MSDEEMUN Index)] est calculé et publié par Morgan Stanley Capital International Inc. C'est un indice actions représentatif des plus grandes capitalisations de la Zone Euro. **L'indice MSCI World** [évalué sur les cours de clôture, dividendes nets réinvestis (code Bloomberg : MSDEWIN Index)] est calculé et publié par Morgan Stanley Capital International Inc. Il mesure la performance des marchés actions des pays économiquement développés. Cet indice est libellé en euros et non couvert du risque de change.

L'univers d'investissement du FIA est composé d'OPC relevant des classifications AMF ou catégories suivantes : « Actions françaises » et/ou « Actions de pays de la zone euro » et/ou « Actions Internationales » et/ou Obligations et autres titres de créances libellés en euros » et/ou « Obligations et autres titres de créances internationaux » et/ou « multi-actifs » et/ou de type monétaire standard et/ou court terme.

Le FIA n'est pas un fonds indicel et n'a pas vocation à suivre son indice.

La stratégie de gestion du fonds est discrétionnaire et consiste en une exposition aux différentes classes d'actifs (actions, obligataires et monétaires) sur les marchés européens et internationaux. Elle est guidée en permanence par une sélection variée des sous-jacents et une optimisation de l'allocation d'actifs en adéquation avec les horizons et les degrés de risques prédéterminés. **90% minimum des investissements intègrent des critères dits ESG** et reposant sur les piliers suivants : Environnemental (ex : réduction des émissions de gaz à effet de serre), Social (ex : conditions de travail des salariés) et de Gouvernance (ex : éthique des affaires).

Les investissements du fonds sont réalisés jusqu'à 100% en OPC, suivant un processus de sélection en trois étapes.

La 1ère consiste en l'application d'un filtre quantitatif pour réduire l'univers des OPC sélectionnés. L'univers des OPC est défini comme l'ensemble des OPC ouverts et disponibles dans la base de données externes de Morningstar. Après avoir déterminé l'univers d'étude (classes d'actifs, zones géographiques, historique de 5 ans au minimum, ...), un filtre quantitatif est appliqué. Cette étape permet un classement des fonds par quartile selon une matrice propriétaire d'indicateurs de performances et de risques (exemples d'indicateurs : performances 3 ans, performances 5 ans, perte maximale 3 ans, ...). Seuls les OPC appartenant aux 2 premiers quartiles sont retenus. Cette liste est ensuite affinée par les analystes de multigestion pour tenir compte des spécificités de la recherche menée ou d'éléments qualitatifs (exemples : recherche d'un fonds avec un encours important, exclusion d'un fonds classé dans le 1er quartile car l'équipe de gestion a changé récemment, ...).

La 2ème porte sur la vérification du respect de la politique d'investissement responsable (IR) d'AG2R LA MONDIALE par les OPC sélectionnés ainsi que de l'obtention du Label ISR. La politique IR conduit à exclure les émetteurs des secteurs de l'armement conformément à la réglementation en vigueur, et du tabac et à se conformer à la politique climat. Elle préconise la mise en place d'un engagement actionnarial et de dialogue auprès des émetteurs.

Le fonds sous-jacent doit répondre à chaque politique et doit obtenir une note de 100 sur 100 dans la grille de notation décrite dans le Code IR de sélection des OPC. Il doit être détenteur du Label ISR. Si ces 2 conditions sont remplies simultanément par le fonds, il obtient la qualification extra financière de « Eligible ISR » et pourra entrer dans la composition du portefeuille. Sinon il n'est pas éligible à l'investissement.

La 3ème porte sur l'analyse qualitative du processus de gestion et de sa robustesse des fonds « Eligible ISR ». Les OPC sélectionnés peuvent adopter différentes approches ISR comme des approches dites *Best-in-class* (pour ne retenir que les meilleurs émetteurs de chaque secteur sans exclure aucun secteur *a priori*), *Best-in-universe* (afin de sélectionner les meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement étudié) et d'Exclusion (de secteurs, de valeurs ou de pays). Ils peuvent *a priori* mettre en place des approches ISR différentes et indépendantes les unes des autres. Néanmoins, la cohérence des approches ISR est appréciée par l'alignement des politiques d'Investissement Responsable (IR) appliquées par chaque OPC sélectionné avec celle mise en place par AG2R LA MONDIALE.

90% minimum des investissements sont réalisés dans des OPC ayant obtenu le Label ISR. Les investissements dans les OPC détenteurs du Label ISR et gérés par la société de gestion qui répondent au processus interne de sélection décrit ci-dessus, seront possibles.

Le FIA est détenteur du Label ISR. L'ensemble des critères de sélection des actifs ISR est détaillé à la rubrique « Stratégie d'investissement » du prospectus.

Le FIA est en permanence investi **entre 90% et 100% de son actif net** en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger d'un pays de l'Union Européenne, et de parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français.

Les OPC sélectionnés sont de classification AMF ou catégories :

« Actions françaises » et/ou « Actions de pays de la zone euro » et/ou « Actions de pays de l'Union européenne » et/ou « Actions internationales » : **entre 45% et 75% de l'actif net ;**

« Obligations et autres titres de créances libellés en euros » et/ou « Obligations et autres titres de créances internationaux » : **jusqu'à 55% de l'actif net ;**

De type monétaire standard et/ou court terme : **jusqu'à 20% de l'actif net ;**

De type multi-actifs : **jusqu'à 20% de l'actif net.**

L'exposition de l'actif net du portefeuille du fonds aux risques :

- actions françaises et/ou internationales entre 45 et 75%
- de change jusqu'à 100% de l'actif,
- lié aux investissements dans des petites/moyennes capitalisations 20% de l'actif au maximum
- lié aux investissements dans les pays émergents 15% de l'actif au maximum
- de liquidité 35% de l'actif au maximum
- de crédit 75% de l'actif au maximum sur des produits non libellés en euros ne feront pas l'objet d'une couverture systématique du risque de change. Le FIA n'est pas garanti en capital.

Les investissements Le FIA n'utilise pas d'instruments dérivés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont émises à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h30 auprès de BNP Paribas SA. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et sont livrées ou réglées en J+3.

Le fonds capitalise son résultat net et ses plus-values.

Recommandation : Ce fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds ;

- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds ;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Le fonds « ALM Sélection ISR » est classé dans la catégorie [5] du fait de son investissement en OPC obligataires et/ou actions.

Risques importants pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur : Néant

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,94% (*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

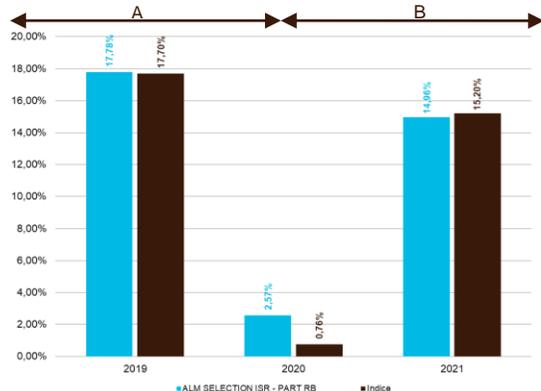
(*) Le chiffre des frais courants communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous reporter à la rubrique 12. « Frais et commissions » du prospectus de ce fonds disponible auprès d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 PARIS, et sur le site internet www.ag2rlamondiale-ga.fr.

Les frais courants comprennent : Les paiements à la société de gestion, aux administrateurs, dépositaire, conservateur et conseiller, les frais d'enregistrement, d'audit, de distribution et de rétrocession.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective, les frais de courtages, les taxes et coûts connexes, les frais de négociation, les appels de marge et les commissions en nature.

Performances passées



A : Jusqu'au 16/07/2020 : 70% « MSCI EMU » dividendes nets réinvestis et 30% « Bloomberg/Barclays 1/5ans
B : Depuis le 17/07/2020 : 10% EONIA + 30%BBG Barclays Euro Aggregate Bond + 20% MSCI EMU + 40% MSCI World

- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais courants seront inclus dans le calcul des performances passées ; les frais d'entrée seront exclus du calcul des performances passées.
- Le fonds a été créé le 14 mars 2008.
- La part « RB » a été émise en 2018.
- La monnaie dans laquelle les performances passées ont été évaluées est l'euro.
- A compter du 17 juillet 2020, la stratégie d'investissement et l'indice de référence du fonds ont été modifiés.

Informations pratiques :

- **Dépositaire : BNP Paribas SA**
- **Souscripteurs concernés :** Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / *US persons* (la définition est disponible dans le prospectus du fonds).
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le fonds (prospectus /rapport annuel/document semestriel) :** toutes les informations concernant le FCP peuvent être obtenues en s'adressant directement auprès de la société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris et sur le site de la société de gestion : www.ag2rlamondiale-ga.fr.
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris.
- **Politique de rémunération du personnel de la société de gestion actualisée :** les détails de cette politique actualisée sont disponibles sur le site de la société de gestion AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS : <http://www.ag2rlamondiale-ga.fr>. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande
- **Fiscalité :** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur ou distributeur du fonds.
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts :** toutes les informations concernant le fonds peuvent être obtenues en s'adressant directement auprès de la société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris. La responsabilité d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1^{er} octobre 2022.